



**Interventions de la délégation SUD
CTP de l'INRA
11 mars 2011
RGPP, « RPS » et vote électronique...**

Déclaration introductive SUD

« Le CTP de l'INRA ne répond décidément pas à sa fonction de concertation collective qu'il est censé porter. Ainsi, si un nouveau sujet important est à l'ordre du jour de cette réunion, l'application de la RGPP à l'INRA, on ne dispose que du compte-rendu de l'audit, mais ce qui nous intéressait surtout c'était d'avoir, en préalable de ce CTP, les réponses que compte donner la direction générale aux recommandations qui y sont formulées.

- Dans le meilleur des cas, nous allons l'apprendre ce jour, en séance, dans une séquence d'information... au pire, vous allez uniquement permettre à nos syndicats de se défouler sur le contenu de cet audit. Même si le contexte se prête peu à une concertation constructive, on pouvait espérer quand même mieux !

- A votre décharge, il est vrai que les récents dossiers traités ici même, tels ceux de la mission internationale, de la Fondation du « sarkophage » d'Orsay, voire celui du centre de LILLE, étaient en réalité tous plombés par les exigences de la politique gouvernementale.

- Aussi, ce matin, voulons-nous revenir particulièrement sur un sujet sur lequel vous n'aviez pas de pression politique, à savoir l'organisation des prochaines élections générales de l'INRA.

Pourtant le sujet a également été totalement bâclé, tant sur le registre des structures concernées (pour preuve, la mise en place d'une groupe de travail sur les commissions de centre, le lendemain de l'ouverture des élections les concernant) que sur celui de l'introduction imposée du vote électronique. »

Nous concluons cette intervention préalable avec la lecture de la LETTRE ouverte adressée par la secrétaire nationale de notre syndicat à la Direction de l'INRA sur ce sujet :

<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1094>

Les déclarations CGT et CFDT se concentrent sur le volet RGPP de ce CTP (*voir leurs sites respectifs*).

RGPP sur les fonctions « support »

Après une présentation du rapport d'audit par un membre du comité *ad hoc*, chaque délégation syndicale a fait part de ses inquiétudes sur la méthode employée et de son opposition aux recommandations formulées par le comité d'audit.

Parmi les points les plus controversés :

- La méthodologie présentée comme une « *analyse partagée par l'équipe d'audit et l'établissement* ». Evidemment, en séance la Direction insiste sur l'aspect unilatéral du rapport, sous la responsabilité des missionnés...
- L'objectif unique d'économie sans prise en compte du contexte de travail : contraintes scientifiques, compétences mises en oeuvre, situations individuelles...

Pour les représentants du personnel il s'agit bien de la traduction dans notre secteur du principe de réduction du nombre de fonctionnaires.

La Direction de l'INRA annonce qu'elle présentera sa réponse lors du CTP de fin mai. Les 4 organisations syndicales présentent une motion votée par le CTP, la parité administrative ne prenant pas part au vote :

« Le CTP conteste la méthode et rejette les recommandations du rapport d'audit des fonctions support de l'INRA réalisé par l'IGAENR. Il demande à la DG de ne pas en reprendre les recommandations. »

Principales déclarations SUD sur le sujet :

- « Nous voulons revenir brièvement sur le contexte de cet audit et ses prolongements, pour compléter notre point de vue exprimée en début de ce CTP :

La lettre de mission FILLON indiquait en octobre « *vous commencerez par l'INRA, vos conclusions seront rendues en novembre 2010* ». Il est déjà dommage que les agents n'aient pas été informés en préalable du contexte de cet audit.

Concernant les résultats, indiqués pour novembre, même si le diagnostic a pris quelque retard, on avait effectivement connaissance officieusement dès fin janvier des principales conclusions de l'audit... et même de pistes étudiées en interne pour y répondre.

Ce sont ces pistes de travail que nous aurions aimés voir présentées afin de permettre à la représentation du personnel de peser sur ces orientations. En mai, nous serons déjà face à des orientations en phase de validation ; et en guise d'échange nous serons de nouveau dans une approche unique de confrontation.

En conclusion, on a effectivement l'impression que le débat est tronqué, sachant que l'audit est présenté « comme une analyse partagée entre l'équipe d'audit et l'établissement ».

Et certains espèrent sans doute profiter de ces quelques semaines pour continuer à déstabiliser les équipes concernées, avec la méthode Coué « on ne pourra pas faire autrement ».

Nous avons déjà l'autre formule « causes toujours, tu m'intéresses ! », avec ces 2 versants, la concertation s'avère bien « mal barrée » alors que 2011 est censée être l'année du « nouveau dialogue social » dans la fonction publique. »

- « Le but de cet audit était connu bien avant la remise du rapport, à savoir, faire appliquer la RGPP et donc diminuer le nombre de fonctionnaires.

Il y a dans ce rapport des petites phrases qui ne manquent pas de saveurs mais il serait trop long de revenir sur toutes sachant que le dogme qui préside aux recommandations se résume à trois concepts : regroupement, externalisation, suppression de postes.

L'audit a rendu son rapport fort bien et maintenant que va en faire la direction générale.

Par exemple l'audit recommande « Développer, en privilégiant un critère de proximité, des plates-formes de service, en regroupant des personnels exerçant une fonction financière dans les unités de recherche » ce qui irait à l'encontre de l'engagement pris par la direction générale c'est à dire : maintenir des gestionnaires dans les unités.

Dans la présentation ne sont cités que des ETP, pas une femme pas un homme, rien sur la diversité des situations, des compétences, des contraintes du travail de recherche. Pas la trace d'un humain et de ses encombrants soucis. Seulement des ETP dématérialisés. Ce doit être plus simple à couper en rondelles, à éparpiller aux quatre vents puis à mettre à la porte.

Une question qui reste posée c'est combien cela a coûté et combien il va falloir supprimer d'ETP pour que l'opération soit rentable ! »

Vote électronique pour les élections des représentants du personnel

La délégation SUD attendait impatiemment la réponse de la Direction face à l'argumentaire fourni de la LETTRE ouverte, lue en début de séance. La Présidente s'étant éclipsée entre

temps, c'est le DG délégué qui, surprise, annonce que l'INRA a finalement opté pour le maintien du vote par correspondance pour les élections générales du 20 octobre prochain. Le même qui, lors du CTP précédent, assurait que l'INRA n'avait pas d'autre choix vu le nombre de scrutins à organiser !

CGT et SUD voient ainsi leur exigence satisfaite, même si la déclaration de la Direction se termine par un définitif : pour l'élection au Conseil d'Administration en 2013, le vote électronique s'imposera ! ... après son expérimentation l'an prochain. Nous lui avons bien fait remarquer que si le test s'avérait négative, il serait bon d'en tenir compte...

L'échange s'est aussi développé autour de la nouvelle réglementation : la répartition des sièges aux CHSCT locaux se fera selon la représentativité locale mesurée au scrutin du CT (Comité Technique) national ; ce qui induit un dépouillement par centre. Par contre, la participation des agents des EPST au scrutin du CTMESR (ministériel donc) demeure floue...

Dossier RPS 2011 à l'INRA, Risques Psycho-Sociaux

Le DRH présente une note synthétisant l'avancée de la prise en charge des risques psychosociaux à l'INRA, avec les perspectives 2011. Les priorités : étendre les formations déjà initiées dans plusieurs centre, prolonger le travail de proximité (sur les indicateurs notamment) entamé notamment sur le centre de Versailles. Il est proposé un « comité de pilotage » ouvert aux représentants du personnel pour concrétiser ces objectifs.

Après échange, le sujet sera également mis à l'ordre du jour du prochain CCHS, le 30 mars.

Intervention de SUD :

Une fois encore, l'ODJ de ce CTP à sa logique : l'application de la RGPP génèrera de nouveaux RPS !

Nous avons formulé une contribution sur ce dossier lors du CTP précédent « alerte souffrance au travail, niveau 2 » et rappelons quelques propositions concrètes :

- Prise en compte des arrêts de travail relevant de ces situations en tant qu'accidents du travail.
- Faire état de ces situations : registre sécurité (réglementaire dans chaque unité), cahiers de doléance lorsque les problèmes posés sont collectifs...
- Remettre en cause les nouvelles formes d'organisation du travail

Nous évoquons aussi le recours à une fonction de médiateur et rappelons que certaines procédures bien que plus anciennes, comme l'évaluation hiérarchique sans recours, dont c'est actuellement la période, sont aussi génératrices de souffrance...

Questions diverses

- Retour sur la restructuration des SDAR de LILLE, et plus généralement des difficultés rencontrées lors des évolutions de structure.

- Proposition de la DG d'un groupe de travail sur le fonctionnement des instances de concertation locale (notamment intégration des CFFP *formation permanente* dans les CG *conseils de gestion*)

Pour SUD, la proposition vient trop tard (alors que les élections sont lancées pour ces structures) Nous continuons à demander des CT locaux (alors que les représentants de l'administration sont majoritaires dans les CG actuels)

Par contre nous demandons que l'engagement pris par la DG de tenir ce premier semestre 2011 un groupe de travail sur la faisabilité d'une session annuelle de mobilité soit tenue.

Annexe

Nous avons adressé la veille une demande ciblant 2 autres questions, finalement non reprises (le CTP devant se terminer à 15H), plus une observation sur les synthèses des réunions de CTP (pour celle de mars, le problème est résolu, la motion votée ce jour y est en annexe, et la synthèse devrait être prochainement mise sur le site intranet INRA national, lien ci dessous). Plus globalement, nous avons continué à faire des propositions pour permettre un meilleur suivi des instances par les personnels.

https://intranet.inra.fr/rh/instances/informations_ctp

Ci-dessous le texte adressé :

« *Nos propositions :*

- *D'abord une proposition concernant la présentation du suivi des instances nationales (relevés de conclusion, compte-rendus) sur le site INTRANET de l'INRA :*

Ces informations pourraient être regroupées en un seul endroit, page d'accueil INSTANCES, en complétant la partie déjà renseignée pour le CTP. Les infos CCHS pourront déjà y être hébergées ainsi que celles du Conseil Scientifique National (non renseignées depuis un certain temps). On peut espérer y voir à terme des informations de la CNFP et du CA.

- *Ensuite 2 propositions de questions (diverses) pour le CTP de ce vendredi :*

1) Revenir sur la question rapidement évoquée au dernier CTP sur la non réévaluation du point de sujétion. Ce qui pénalise les agents concernés

2) Le diagnostic "Energie" des logements de fonction dont l'INRA est propriétaire. Il s'agit d'une mesure désormais obligatoire dans le privé en préalable à tout contrat de location.

Nous en profitons enfin pour marquer notre surprise de ne pas avoir vu la motion votée au CTP du 4 février reprise dans le relevé de conclusions établi à la suite de la réunion. Nous aurons l'occasion de l'évoquer au début du CTP demain. »
